



MISE EN OEUVRE D'UN CONTRAT DE LIQUIDITÉ AVEC LA SOCIÉTÉ DE BOURSE GILBERT DUPONT

Lyon le 27 mai 2014. La société Visiativ (FR0004029478, ALVIV), intégrateur et éditeur de solutions logicielles collaboratives pour les PME/ETI, sera cotée à compter du 28 mai 2014 sur Alternext Paris.

A partir du 28 mai 2014 et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, Visiativ a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'AMAFI approuvée par la décision AMF du 21 mars 2011 à la société de Bourse Gilbert Dupont.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 200 000 € en espèces

Retrouvez toutes les infos sur www.visiativ.com

A propos de Visiativ

Editeur et intégrateur de solutions logicielles innovantes, Visiativ accélère la transformation numérique des entreprises grâce à sa plateforme collaborative et sociale orientée métier. Positionné sur les entreprises du mid-market depuis sa création en 1987, Visiativ a réalisé en 2013 un chiffre d'affaires de 49,2 M€ dont 43% de chiffre d'affaires récurrent. Il détient un portefeuille de clientèle diversifiée composé de plus de 9 000 clients. Présent en France au travers de 15 agences ainsi qu'en Suisse et au Maroc au travers de deux filiales, Visiativ compte 330 collaborateurs dont 44 dédiés à la R&D.

CONTACT VISIATIV

Laurent Fiard
Président Directeur Général
Tél. : 00 33 4 78 87 29 29
investisseurs@visiativ.com

CONTACT INVESTISSEURS/PRESSE

Amalia Naveira/Marie-Claude Triquet
Actus Lyon
Tél. : 00 33 4 72 18 04 93
anaveira@actus.fr/mctriquet@actus.fr